

Versailles, le 17 mai 2016

Monsieur le Préfet,

Je viens d'apprendre par des riverains de la rue Laurent Gaudet au Chesnay et par des parents d'élèves de l'ensemble scolaire Saint Jean-Hulst, qu'une plate-forme d'accueil pour le droit d'asile (PADA) va être prochainement ouverte dans les locaux appartenant au conseil départemental des Yvelines, affectés à l'université de Versailles Saint-Quentin, 2, rue Laurent Gaudet au Chesnay.

Permettez-moi d'être particulièrement surpris de cette initiative, pour laquelle aucune information préalable ne m'a été communiquée par la Préfecture des Yvelines.

Si j'avais été mis au courant de ce projet, je n'aurais pas manqué de vous alerter sur le lieu particulièrement inapproprié qui a été choisi.

En effet, je vous précise que les locaux où vous envisagez d'implanter cette plate-forme d'accueil se trouvent quasi en vis-à-vis d'une importante entrée de l'école Saint Jean Hulst, établissement scolaire qui accueille près de 3000 élèves (école, collège, lycée). La proximité immédiate de ce très gros établissement scolaire, les nombreux attroupements quotidiens qui en découlent avec des problèmes de sécurité de circulation bien connus des services de police, me semblent inadaptés avec l'implantation d'un service d'accueil.

Je vous demande donc de trouver une solution mieux adaptée à cette installation.

Je suis naturellement prêt à me rendre sur place avec vous, pour que vous puissiez, par vous-même, vous rendre compte du caractère inapproprié de ce lieu, et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée

> François de MAZIERES Député-Maire de Versailles

de Nayeros

Monsieur Serge MORVAN Préfet Préfecture des Yvelines Rue Jean Houdon 78010 VERSAILLES Cedex



PRÉFET DES YVELINES

LE PRÉFET

Versailles, le 2 B MA1 2816

Monsieur le député-maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention, par courrier du 17 mai dernier, sur le projet de création d'une plate forme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA) sur la commune du CHESNAY.

Vous m'indiquez d'abord votre surprise de ne pas avoir été informé de ce projet, et faites valoir que son implantation, à proximité d'un établissement scolaire fréquenté situé sur la commune de VERSAILLES, serait inopportune, en raison notamment des enjeux de sécurité de la circulation.

Votre courrier a retenu toute mon attention.

Je regrette d'abord que vous n'ayez pas été informé plus tôt de ce projet, tout en relevant que la PADA serait installée sur la commune voisine du CHESNAY. Mes services ont d'ailleurs pris les contacts nécessaires en temps utile avec M. le maire du CHESNAY lorsque l'association Coallia, qui assure la fonction de PADA, a manifesté son intérêt pour les locaux occupés par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Je souhaite ensuite insister sur le fait que la PADA n'est pas dédiée à l'hébergement. Cette structure administrative, installée à LIMAY depuis le mois de janvier, a vocation à recevoir sur rendez-vous les personnes qui souhaitent déposer une demande d'asile en France, afin notamment de constituer le dossier qui sera ensuite examiné par la préfecture et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Il est donc souhaitable, pour cette raison, qu'elle soit installée à une faible distance de la préfecture, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Si l'installation de la PADA à LIMAY a pu occasionner dans un premier temps certaines difficultés d'organisation, celles-ci sont résorbées depuis plusieurs semaines et le nombre de demandeurs d'asile qui se présentent le lundi matin est désormais stable, autour de 50 à 60 personnes. Les éventuelles questions de sécurité ont été prises en compte dans la réflexion, en lien avec la mairie du CHESNAY, avec l'installation prévue d'un dispositif de vidéo-protection.

Monsieur François de MAZIERES Député des Yvellnes Maire de Versailles Hôtel de Ville 4, Avenue de Paris R.P.1144 78011 VERSAILLES Cedex

.../

Toutefois, sensible aux arguments que vous soulevez, et soucieux de la bonne intégration de cette structure dans son environnement, j'ai décidé de ne pas activer la PADA du CHESNAY et de rechercher une nouvelle implantation dans l'agglomération versaillaise ou à proximité immédiate.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député-maire, l'expression de ma parfaite considération.

Zià von

Serge MORVAN